

Stage : Construction du lien micro-macro en comptabilité environnementale

Contexte

Les comptabilités nationale et financière, à leurs échelles respectives des Etats et des entreprises, sont de véritables langages au service des décideurs publics et privés. Les conventions adoptées pour construire ces systèmes d'information reposent sur des visions du monde et de l'action particulières. La crise écologique que nous vivons nous invite à interroger et faire évoluer ces conventions pour changer notre regard et nos outils de gestion à l'aune des nouveaux problèmes qui se posent et pour mieux les prendre en charge.

[La Chaire Comptabilité Ecologique](#), lancée en septembre 2020, a pour objectif de développer des méthodes comptables pour une transition écologique vers la durabilité forte. Elle travaille à trois niveaux : national, écosystémique et des organisations (entreprises et administrations publiques). Elle encadre des travaux de recherches théoriques et appliqués en lien avec les acteurs publics et des entreprises.

Sujet de stage

L'articulation entre les trois niveaux de comptabilités est un enjeu majeur. A l'image des comptabilités économiques françaises (nationale et financières), des liens micro-macro peuvent être établis entre les propositions de systèmes comptables environnementaux. Trois liens possibles ont été identifiés : 1) un alignement conceptuel entre les comptabilités, dont le degré doit être précisé en fonction des besoins à ces deux échelles, 2) des échanges de données pour alimenter les comptabilités dans un contexte où celles-ci sont globalement rares par rapport à ce qui existe dans le système économique, et 3) un ancrage de l'action publique dans la comptabilité d'entreprise, qui peut prendre la forme de réglementations s'appuyant sur les principes comptables, d'attribution de budgets écologiques ou de fiscalité.

Pour étudier et construire ces trois liens, on s'intéressera particulièrement aux comptes monétaires. L'approche par les coûts de maintien (coûts d'atteinte des objectifs écologiques) est celle choisie ici, en lien avec la durabilité forte.

Le stage a pour objectif de travailler sur un ou plusieurs des trois axes cités ci-dessus. L'objectif est d'avancer la réflexion conceptuelle tout en travaillant sur un cas d'étude afin de confronter ces propositions à la réalité des politiques publiques et des besoins des acteurs. Le cas d'étude, qui portera sur le domaine de l'eau, de la biodiversité, ou du carbone selon le profil du candidat, donnera lieu à la production de comptes et, notamment, au calcul de coûts de maintien.

Profil recherché

Etudiant Bac+5 (école d'ingénieur, université, école de commerce, science po) avec une spécialisation en économie et en environnement (ou une formation dans l'un de ces deux domaines et une ouverture sur l'autre).

Anglais courant

Capacité d'analyse, rigueur, autonomie.

Connaissances des politiques publiques environnementales dans l'un des trois domaines suivants : eau, biodiversité, climat.

Des connaissances en comptabilité nationale et d'entreprise sont un plus.

Conditions de stage

Localisation : CIRE D (Nogent-sur-Marne) ou à distance selon la situation sanitaire.

Encadrement : Harold Levrel (professeur à AgroParisTech), Clément Feger (maitre de conférences à AgroParisTech), Clément Surun (doctorant)

Durée : 6 mois

Démarrage : fin mars 2021

Gratification de stage selon profil, formation au modèle CARE possible.

Pour postuler, envoyez un CV accompagné d'une lettre de motivation à harold.levrel@agroparistech.fr et clement.surun@agroparistech.fr.

Date limite de candidature : 15 janvier. Entretien durant la seconde moitié de janvier.